

Diocèse de Quimper et de Léon.

Doyenné de *Lesneven*

Paroisse de *Trigaranter*

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ

(Chapelles publiques.)

Monseigneur l'Évêque prie instamment MM. les Curés et Recteurs de lui fournir, dans le plus bref délai possible, les renseignements suivants :

1° Existe-t-il dans la paroisse des chapelles ouvertes au public où l'on célèbre la sainte Messe ou quelque autre office du culte ? *oui*

2° Quel est le nombre de ces chapelles, et à qui appartiennent-elles ?... à la commune, à la fabrique ou à quelque particulier ? *une chapelle appartenant à la fabrique*

3° Ces chapelles ont-elles un décret d'autorisation et, dans le cas contraire, à quelle date faut-il faire remonter, plus ou moins approximativement, leur ouverture au culte ? *pas après la révolution*

4° Quels sont les services qui se font dans ces chapelles, tant au point de vue du culte lui-même, qu'au point de vue de la prédication et des catéchismes ? *on y fait le catéchisme*

5° A quelle distance se trouvent-elles de l'église paroissiale ? *1 kilomètre*

• Les chemins qui les y rattachent sont-ils toujours et même souvent praticables ? *oui*

6° Quel est le chiffre de la population qui est notablement plus rapprochée de ces chapelles que de l'église paroissiale, et quel est le nombre approximatif des fidèles qui y assistent aux offices, notamment à la messe du dimanche ?

(Prière d'inscrire les réponses dans les colonnes du formulaire, p. 2 et 3. — La page 4 est réservée pour les observations particulières.)

N. B. — Cette feuille devra être renvoyée à l'Évêché, lors même qu'il n'existerait pas de chapelle publique dans la paroisse.

QUESTIONNAIRE

- | | | | | | | |
|--|--|---------------------------------------|----|----|----|----|
| 1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles..... | a) chapelle | a) De Jésus | a) | a) | a) | a) |
| 2° b) Appartenant à..... | b) la fabrique | b) De Grégarante | b) | b) | b) | b) |
| 3° c) Autorisées par décret en date du .. | c) il n'y a pas de décret | c) Comme | c) | c) | c) | c) |
| d) ou ouvertes au culte à la date du .. | d) peu après | d) la révolution | d) | d) | d) | d) |
| e) ou en service de temps immémorial. | e) | e) | e) | e) | e) | e) |
| 4° f) Messes célébrées chaque année ... | f) 12 messes | f) environ | f) | f) | f) | f) |
| g) — ou chaque mois..... | g) | g) | g) | g) | g) | g) |
| h) — ou chaque semaine | h) | h) | h) | h) | h) | h) |
| i) Autres offices. En fait-on? Lesquels? | i) le 2 ^e dimanche de juillet | i) tous les jours on y fait le pardon | | | | |
| j) Y fait-on le catéchisme | j) oui | j) deux fois par semaine | | | | |
| 5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale..... | k) 1 kilomètre | k) | k) | k) | k) | k) |
| l) État des chemins..... | l) il y a | l) grande route | l) | l) | l) | l) |
| 6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle .. | m) environ | m) 80 personnes | m) | m) | m) | m) |
| n) Y assistant à la messe le dimanche. | n) | n) | n) | n) | n) | n) |

Observations particulières.

Dans la chapelle de Jésus située sur la route de Landivisiau à environ 900 mètres de l'église paroissiale de Erégarantez se trouve une plaque en marbre et sur cette plaque on lit ce qui suit :

Cette chapelle a été achetée pour la rendre au culte le 17 avril 1795 et donnée à la paroisse de Erégarantez par Monsieur Daniel-Nicolas Moiree de Kerdant ancien avocat au parlement de Bretagne, Député vers le roi en 1788, membre de la Chambre de 1815, président du Conseil général du Finistère et par Madame Marie Jeanne Le Guell Des Places son épouse.

Erégarantez le 18 mai 1903

N. Drio
recteur de Erégarantez

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de Erégarantez

QUESTIONNAIRE

1° Date d'érection.

2° Nom du propriétaire. . .

3° Messes célébrées chaque année.

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du propriétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de l'Évêché ?

Il n'y a pas de
chapelles privées
à Erégarantez

Erégarantez le 18 mai 1903

N. Drio
recteur